

CLINIQUE LES OLIVIERS

Soins de suite polyvalents
Réadaptation nutritionnelle
Soins de suite gériatriques



Oc Santé

**Mieux vous accueillir,
mieux vous accompagner**

Livret d'accueil
Hospitalisation de jour
en réadaptation nutritionnelle

Retrouvez sur notre site www.oc-sante.fr
toutes les informations sur votre hospitalisation

Bienvenue



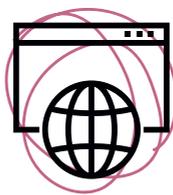
Sommaire

- | | |
|---|---|
| 4 Un établissement
Oc Santé | 16 Votre accueil |
| 11 Nos engagements | 21 Vos droits |
| 14 Votre parcours
de soins
en hospitalisation
de jour | 26 Charte de la personne
hospitalisée |
| | 27 Charte de la personne
en situation de handicap |

Votre état de santé actuel nécessite un séjour dans notre établissement. Nous vous remercions de votre confiance et vous le souhaitons aussi agréable que possible.

Pour vous guider dès votre arrivée, nous avons porté toute notre attention à ce livret d'accueil.

Vous y trouverez la totalité des renseignements dont vous devez prendre connaissance à votre entrée. Prenez le temps de le lire et conservez-le, il vous sera utile tout au long de votre séjour.



Nous vous invitons à consulter notre site internet www.cl-les-oliviers.fr pour compléter votre information et préparer au mieux votre séjour.



Retrouvez-nous sur Facebook :
« Clinique Les Oliviers : mon poids,
ma santé, trouver les clés »

Un établissement

Oc Santé

La clinique Les Oliviers est un établissement du groupe **Oc Santé**, premier groupe de santé indépendant de la région Occitanie.

2 000 LITS ET PLACES

3 000 SALARIÉS

750 MÉDECINS

+ DE 70 SPÉCIALITÉS MÉDICALES ET CHIRURGICALES

270 000 PATIENTS PRIS EN CHARGE CHAQUE ANNÉE

5 500 NAISSANCES PAR AN

70 000 PASSAGES AUX URGENCES PAR AN

80% DE CERTIFICATION HAS DE NIVEAU «A» (100% DE NIVEAU A ET B)

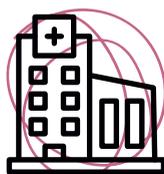


OC SANTÉ, C'EST :

**UNE PRISE EN CHARGE
PERSONNALISÉE ET ADAPTÉE**

**DES ÉQUIPEMENTS
DE POINTE**

**UN SÉJOUR SUR MESURE EN
FONCTION DE VOS BESOINS
ET DE VOS ATTENTES**



**UN RÉSEAU DE SOINS
COMPLÉMENTAIRE
AU SERVICE DU PATIENT**

**DES SOINS DE QUALITÉ
ET SÉCURISÉS**

**UNE EXCELLENCE
TECHNIQUE RECONNUE**

**UN ENGAGEMENT
DÉVELOPPEMENT
DURABLE FORT**



Clinique Clémentville



Clinique du Millénaire



Clinique Plein Soleil



Clinique Bourgès



Polyclinique Saint-Roch

MÉDECINE
CHIRURGIE
OBSTÉTRIQUE



Clinique Mont-Louis

SOINS DE SUITE
ET RÉADAPTATION



Clinique Fontfroide



Clinique Paris-Bercy



Clinique Les Oliviers

Oc Santé c'est

18

établissements de santé



Clinique Saint-Antoine

HOSPITALISATION
À DOMICILE



Home Santé H.A.D.

PSYCHIATRIE



Clinique Stella



Résidence Les Lavandes



Clinique La Pergola



Clinique Saint-Martin
de Vignogoul



Résidence Les Glycines

Résidence Les Terrasses des Glycines

HÉBERGEMENT DE
PERSONNES ÂGÉES



Résidence Renaissance



LA CLINIQUE LES OLIVIERS

La clinique Les Oliviers est un établissement de référence en réadaptation nutritionnelle dans le traitement du surpoids, de l'obésité et du diabète.

Cette prise en charge s'articule notamment autour de deux programmes d'éducation thérapeutique autorisés par l'ARS (« L'obésité e[s]t moi » et « Bien vivre avec une chirurgie de l'obésité »). L'équipe pluridisciplinaire propose, en hospitalisation complète et en hospitalisation de jour, une prise en charge globale dans le champ médical, diététique, psychosocial et de la mobilisation physique.

L'hospitalisation de jour en réadaptation nutritionnelle :

En alternative ou à la suite d'une hospitalisation complète, elle vous permettra d'être accompagné(e) dans une dynamique de changement positif. Elle se présente sous forme de journées thématiques avec de nombreux ateliers, des activités ludiques et thérapeutiques tels que coaching collectif, expression corporelle, cuisine santé, sophrologie, yoga, art-thérapie, groupes de parole, aquagym, mobilisation physique. Les programmes sont affichés à l'entrée de l'hospitalisation de jour.

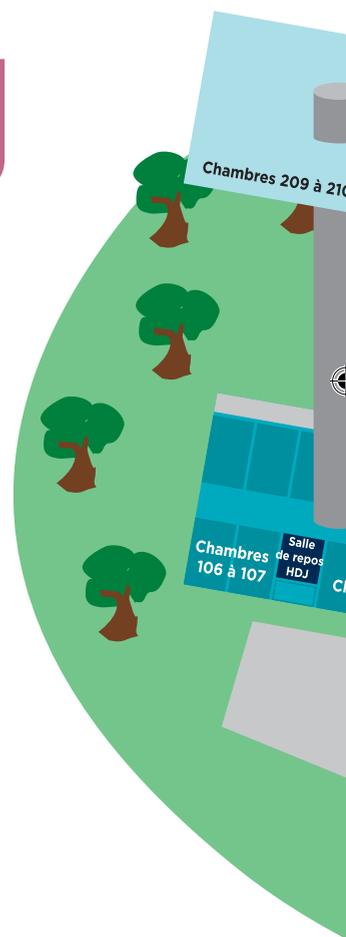
La secrétaire de l'hospitalisation de jour est à votre disposition pour toutes informations complémentaires.

→ CHIFFRES CLÉS

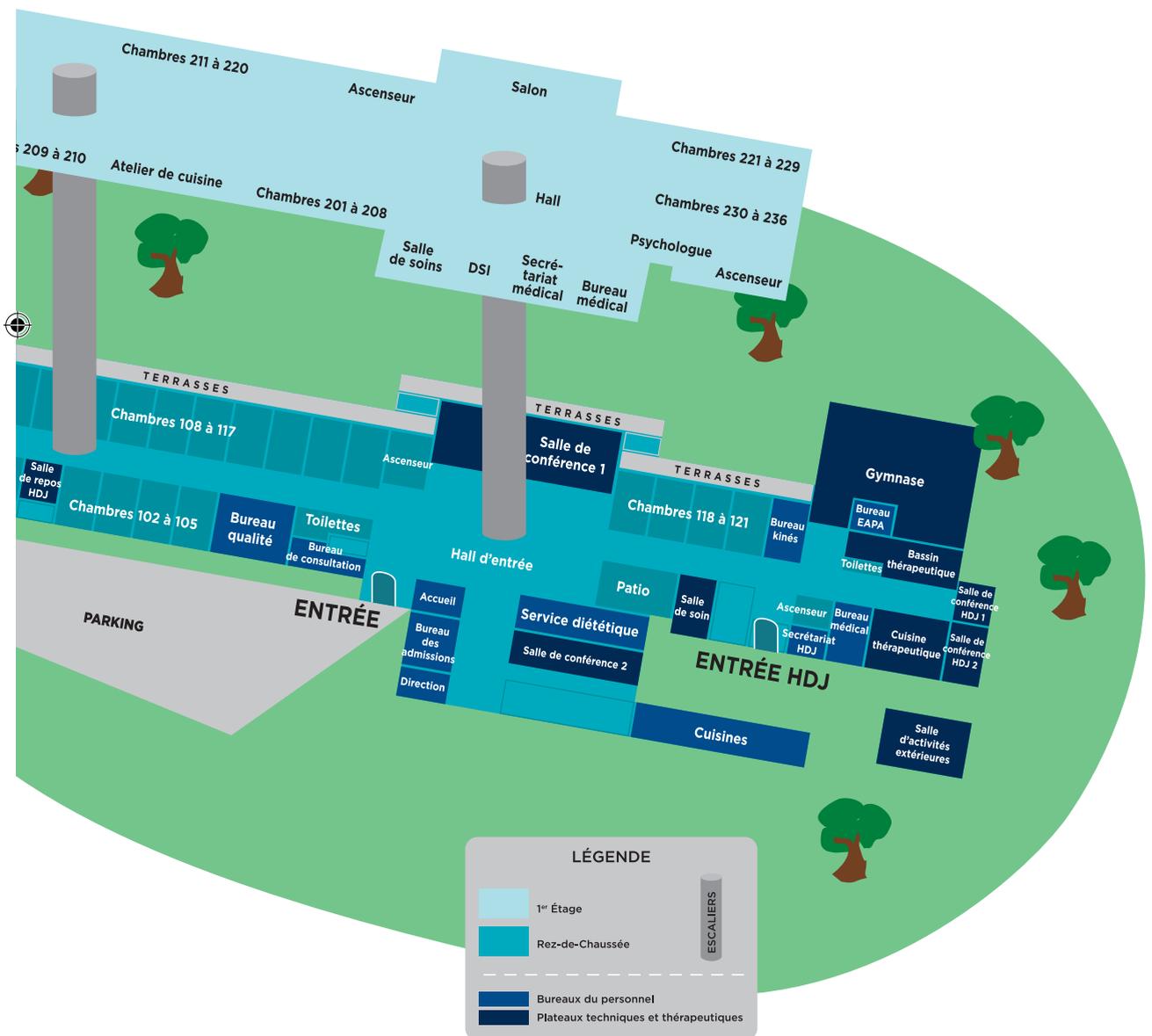
- **75** LITS EN HOSPITALISATION COMPLÈTE
- **10** PLACES EN HOSPITALISATION DE JOUR
- **500** PATIENTS/AN EN PRISE EN CHARGE DE L'OBÉSITÉ
- **3 000** JOURNÉES/AN EN HOSPITALISATION DE JOUR EN RÉADAPTATION NUTRITIONNELLE
- **2** PROGRAMMES D'ÉDUCATION THÉRAPEUTIQUE AUTORISÉS
- **300** PATIENTS PRIS EN CHARGE PAR AN EN SOINS DE SUITE GÉRIATRIQUES
- **1 800** PATIENTS PRIS EN CHARGE PAR AN

→ SPÉCIALITÉS

- SOINS DE SUITE ET DE RÉADAPTATION POLYVALENTS (HOSPITALISATION COMPLÈTE)
- SOINS DE SUITE ET DE RÉADAPTATION GÉRIATRIQUES (HOSPITALISATION COMPLÈTE)
- RÉADAPTATION NUTRITIONNELLE (HOSPITALISATION COMPLÈTE ET HOSPITALISATION DE JOUR)



Du fait de la situation sanitaire, l'organisation de la clinique et certaines informations présentées dans ce livret sont susceptibles d'être modifiées.





L'ORGANISATION MÉDICALE

Les médecins de la clinique assurent le suivi médical de chaque patient. À leurs côtés, une équipe pluridisciplinaire comprenant notamment infirmier(e)s, diététicien(e)s, psychologue, enseignant en activité physique adaptée, patient éducateur, sophrologue, art thérapeute, danse thérapeute, professeure de yoga s'attache à entourer le patient pour une prise en charge personnalisée.

L'équipe est à votre écoute et assure votre suivi tout au long du séjour.

→ COACHING THÉRAPEUTIQUE

Plusieurs axes de coaching thérapeutique sont proposés en hospitalisation de jour :

— AXE ALIMENTATION

- Cuisine et santé
- Comportement & Sensations alimentaires

— AXE PSYCHO BIEN-ÊTRE

- Yoga
- Expression corporelle
- Développement personnel
- Brain Gym
- Art thérapie
- Sophrologie
- Équithérapie
- Etc.

— AXE MOBILISATION PHYSIQUE ADAPTÉE

- Marche et renforcement musculaire
- Gymnastique douce
- Aquagym
- Etc.

— AXE POST-CHIRURGIE BARIATRIQUE

- Après ma chirurgie

→ LE PLATEAU TECHNIQUE

- un **gymnase** entièrement équipé : tapis de cours, vélos elliptiques, vélos assis, rameurs, couloir de marche...
- une **balnéothérapie** : des bonnets de bain sont proposés à la vente à l'accueil. Les shorts de bain sont interdits.
- 2 **cuisines thérapeutiques** dédiées aux ateliers pratiques de cuisine et aux séances d'éducation thérapeutique.
- 5 salles **d'ateliers thérapeutiques**.

→ PLATEAU TECHNIQUE ET ÉQUIPEMENTS

Merci de respecter les horaires et les consignes d'utilisation du matériel mis à votre disposition.



VOS PRINCIPAUX INTERLOCUTEURS LORS DE VOTRE SÉJOUR

Mme ROUX, Directrice.

Docteur JOURDAN, Endocrinologue, Diabétologue.

M. VIGNE, Diététicien Coordonnateur, Éducation Thérapeutique du Patient,
Responsable service diététique.

Mme GENER, Secrétaire de l'hospitalisation de jour.

Docteur CASTETS, Pharmacienne.

M. FUTIKA, Directeur des Soins Infirmiers.

Mme UCHEDA, Responsable Qualité.

M. DUMAZERT, Enseignant en activité physique adaptée.

2 infirmier(e)s en service de 7h à 19h en semaine et de 7h à 15h le week-end
sont à votre écoute.

Vous pouvez les joindre en vous adressant à l'accueil.

Pour vous permettre d'identifier facilement les différentes catégories de personnel, le prénom et le grade de chaque agent figurent sur sa tenue.



Médecins et paramédicaux :
blouse blanche



Aides-soignants :
tunique bleu turquoise



Infirmier : tunique blanche,
liseré bleu marine



Employés des services hospitaliers :
tunique rose fuchsia

CONTACTS UTILES



Cabassu
CS 50023
30660 GALLARGUES-LE-MONTUEUX



04 66 35 92 00



04 66 35 92 50



info@cl-les-oliviers.fr

→ **SECRETARIAT** **DE L'HOSPITALISATION DE JOUR**

Du mardi au vendredi

Tél : **04 66 35 75 12**

Mail : secretariat.hdj@cl-les-oliviers.fr



ACCÈS ET PLAN



Située à 15 km de Nîmes
et à 25 km de Montpellier,
la clinique Les Oliviers
est facilement accessible
par l'autoroute A9.

Coordonnées GPS :

43°43'46.44" N

4°10'16.86" E



→ Itinéraire depuis l'A9

→ Itinéraire depuis la D742

Nos engagements

QUALITÉ ET SÉCURITÉ DES SOINS

→ CERTIFICATION



Comme tous les établissements du groupe Oc Santé, la clinique Les Oliviers s'inscrit dans **une démarche continue d'amélioration de la qualité** des soins proposés.

En 2018, la **Haute Autorité de Santé a attribué à la clinique Les Oliviers le niveau le plus élevé, « A », de sa version de certification.** Cette reconnaissance, valable 6 ans, est une preuve du très haut niveau de performance de l'établissement.

→ INDICATEURS DE QUALITÉ

La **Haute Autorité de Santé** met à disposition des indicateurs de qualité et de sécurité des soins pour les établissements de santé. Ces indicateurs, développés et validés avec les professionnels de santé, les patients et les usagers sont utilisés comme outils d'amélioration de la qualité des soins et de la sécurité des patients. Leur diffusion est publique sur le site www.has-sante.fr.

→ LUTTE CONTRE LES INFECTIONS NOSOCOMIALES

Les infections nosocomiales sont des infections acquises dans les établissements de santé et peuvent concerner tant les patients que le personnel. Beaucoup d'entre elles sont liées aux propres bactéries du patient, à son état général, aux actes de soins qu'il reçoit. D'autres sont d'origine externe. Une partie des infections peut être évitée grâce à l'application de mesures d'hygiène préventives.

Les professionnels de la clinique mettent tout en œuvre pour limiter au maximum la survenue de ces infections. Un programme annuel est élaboré par la Commission Médicale d'Établissement qui en assure son suivi. L'Équipe Opérationnelle d'Hygiène assure la mise en œuvre de ce programme. Si au cours de votre hospitalisation, vous souhaitez disposer d'informations complémentaires, vous pouvez prendre contact avec la responsable qualité.



PRISE EN CHARGE DE VOTRE DOULEUR

Dans cet établissement, **nous nous engageons à prendre en charge votre douleur :**

- EN RÉPONDANT À VOS QUESTIONS,
- EN VOUS EXPLIQUANT LES SOINS QUE NOUS ALLONS VOUS FAIRE ET LEUR DÉROULEMENT,
- EN UTILISANT LE OU LES MOYENS LES MIEUX ADAPTÉS.

N'hésitez pas à nous solliciter si votre douleur persiste et/ou dès qu'elle réapparaît. Il ne faut pas attendre que la douleur soit insupportable avant de nous appeler, elle sera plus difficile à soulager.



ENGAGEMENT DÉVELOPPEMENT DURABLE

Le groupe Oc Santé et la clinique Les Oliviers ont décidé de s'engager dans une politique de développement durable, conscients des impacts de l'activité des établissements de santé sur l'environnement. Celle-ci s'inscrit de fait dans la politique d'amélioration continue de la qualité et de la sécurité des soins mise en place depuis de nombreuses années. Cet engagement est fondé sur trois axes :

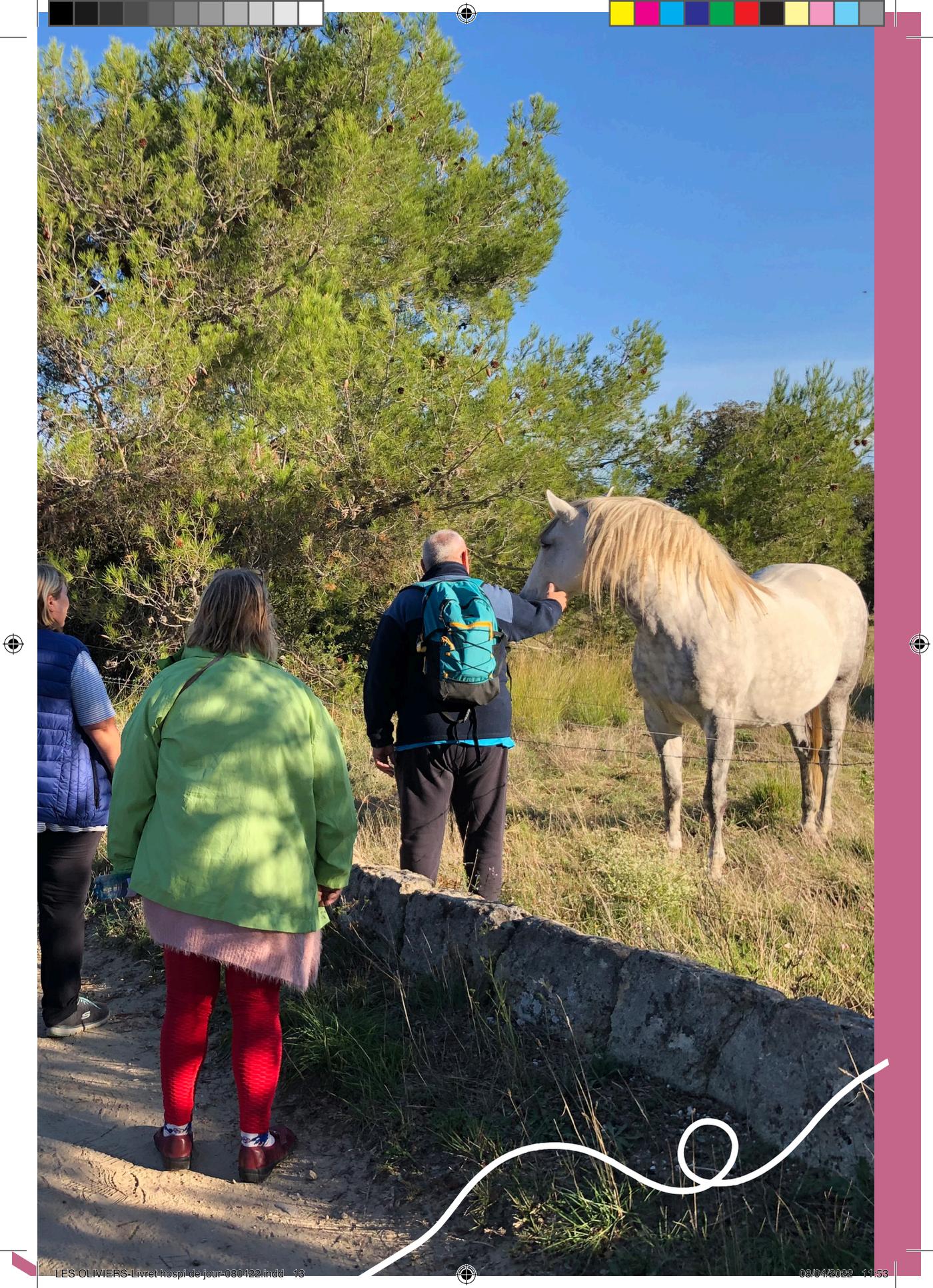
- **ENVIRONNEMENTAL** : réduire nos impacts sur l'environnement,
- **SOCIAL** : promouvoir la qualité de vie au travail,
- **ÉCONOMIQUE** : maîtriser les coûts par une politique d'achat éco-responsable.



SÉCURITÉ

→ VIDÉOSURVEILLANCE

L'établissement est placé sous vidéosurveillance par la société Anten'Satellite pour la sécurité des personnes et des biens. Les images sont conservées pendant 5 jours et peuvent être visionnées, en cas d'incident, par le personnel habilité de la société Anten'Satellite et par les forces de l'ordre. Pour exercer vos droits Informatique et Libertés, notamment vos droits d'accès aux images qui vous concernent, ou pour toute information sur ce dispositif, vous pouvez adresser un mail à dpo@oc-sante.fr.



Votre parcours de soins en hospitalisation de jour

1 VOTRE ADMISSION

HOSPITALISATION DE JOUR RÉCURRENTE et 3 SEMAINES « HJ21 »

Vous serez accueilli(e) à l'entrée de l'hôpital de jour **LES MARDIS OU MERCREDIS DE 9H30 À 13H00** pour une préadmission.

Vous devrez vous munir de :



vosre carte nationale d'identité,



vosre carte Vitale,



vosre carte de mutuelle en cours de validité

– ainsi que vosre Pass Sanitaire.

Vous rencontrerez un médecin, un(e) infirmier(e), un(e) EAPA, un(e) diététicien(ne) et une secrétaire.

Vous déterminerez vos objectifs et vous planifierez vosre programme.

HOSPITALISATION DE JOUR PRÉ-OPÉATOIRE

Vosre chirurgien vous orientera vers **UN PROGRAMME DE PRÉPARATION À UNE CHIRURGIE BARIATRIQUE.**

2 VOTRE ACCUEIL

HOSPITALISATION DE JOUR RÉCURRENTE

Vous serez accueilli(e) à l'hôpital de jour par un professionnel **À L'HEURE ET AU JOUR DE VOSRE 1^{ère} ACTIVITÉ.**

HOSPITALISATION DE JOUR 3 SEMAINES « HJ21 »

Vous serez attendu(e) **LE VENDREDI PRÉCÉDENT VOSRE HJ21 À 9H00** par l'accueil principal de la Clinique. Vous serez reçu(e) en entretien par le médecin, l'infirmier(e), l'enseignant APA et un(e) diététicien(ne) pour établir vosre programme de la semaine suivante.

HOSPITALISATION DE JOUR PRÉ-OPÉATOIRE

Vous arriverez **LE LUNDI MATIN À 9H00** par l'accueil de l'hôpital de jour, vous serez accueilli par un professionnel de la Clinique.

Vous devrez vous munir de :



vosre carte nationale d'identité,



vosre carte Vitale,



vosre carte de mutuelle en cours de validité

– ainsi que vosre Pass Sanitaire.

NOTA BENE

Tous les établissements du groupe Oc Santé sont conventionnés avec les organismes d'assurances maladies et avec la plupart des mutuelles. Numéro FINESS - 300 780 491 / DMT 184

3 VOTRE PARCOURS DE SOINS

HOSPITALISATION DE JOUR RÉCURRENTE

Vous suivrez un programme de « **COACHING THÉRAPEUTIQUE** » basé sur vos objectifs et organisé selon vos disponibilités. Activités sur des demi-journées encadrées par des professionnels internes et des intervenants externes. (Cf : page 8 Coaching thérapeutique.)

HOSPITALISATION DE JOUR 3 SEMAINES « HJ21 »

Vous suivrez un programme d'**ÉDUCATION THÉRAPEUTIQUE** intitulé « **L'OBÉSITÉ E(S)T MOI** » sur des journées complètes. Vous serez intégré(e) aux activités d'hospitalisation complète.

HOSPITALISATION DE JOUR PRÉ-OPÉRATOIRE

Vous participerez à des ateliers en journées complètes pendant 5 jours. Ils auront pour but de **VOUS ACCOMPAGNER VERS VOTRE PROJET DE CHIRURGIE BARIATRIQUE**.

4 VOTRE SORTIE

HOSPITALISATION DE JOUR RÉCURRENTE

Vous serez reçu(e) en **BILAN DE SUIVI TRIMESTRIEL** par le médecin responsable et un(e) diététicien(ne) lors d'une consultation de groupe.

Vous devrez vous munir de :



vosre carte nationale d'identité,



vosre carte Vitale,



vosre carte de mutuelle en cours de validité

- ainsi que vosre Pass Sanitaire.

HOSPITALISATION DE JOUR 3 SEMAINES « HJ21 »

Vous aurez un **ENTRETIEN AVEC UN(E) DIÉTÉTICIEN(NE) ET LE MÉDECIN RESPONSABLE** en préparation de vosre sortie.

HOSPITALISATION DE JOUR PRÉ-OPÉRATOIRE

VOUS TERMINEREZ VOTRE PARCOURS DE SOINS le vendredi après-midi à la fin de vosre dernier atelier.

Votre accueil

→ ACCUEIL SECRÉTARIAT DE L'HOSPITALISATION DE JOUR

DU MARDI AU VENDREDI DE
8H30 À 17H45

Le secrétariat se situe à droite de l'entrée de l'hôpital de jour :

- INFORMATIONS
- PLANIFICATION DE VOS ATELIERS
- TRANSMISSION AVEC L'ÉQUIPE SOIGNANTE
- GESTION ADMINISTRATIVE



INFORMATIONS PRATIQUES



→ AFFICHAGE DES PLANNINGS

Le programme des séances de coaching thérapeutique est affiché à l'entrée de l'hôpital de jour.

→ HORAIRES DE L'HÔPITAL DE JOUR

DU LUNDI AU VENDREDI DE
9H À 17H30

Selon votre prise en charge, les horaires seront adaptés à vos ateliers et remis en début de séjour. Il est impératif de respecter les horaires.

→ TRANSPORT

Vous avez besoin d'un bon de transport en vue de votre hospitalisation. Celui-ci vous est remis par le médecin qui vous adresse dans notre établissement. En cours de séjour rapprochez-vous du secrétariat.

→ BALNÉOTHÉRAPIE

- Veuillez respecter le règlement intérieur délivré lors de votre première séance.
- Nous vous rappelons qu'il est strictement interdit de pénétrer dans l'enceinte de la balnéothérapie sans autorisation préalable.
- Le bonnet de bain est requis ; le short de bain est interdit.
- Veuillez vous rapprocher du secrétariat ou d'un enseignant en activité physique adaptée pour toute information complémentaire.

→ ACCÈS AUX SANITAIRES ET AUX DOUCHES

Des sanitaires sont à votre disposition à l'accueil de l'hôpital de jour.

L'utilisation de la douche est impérative avant chaque séance de balnéothérapie.



→ EFFETS PERSONNELS

Des casiers sont mis à votre disposition dans le couloir du gymnase. Munissez-vous d'un cadenas personnel. **Nous vous recommandons de n'apporter ni argent, ni objet de valeur, l'établissement déclinant toute responsabilité en cas de perte ou de vol.**



REPAS

HOSPITALISATION DE JOUR 3 SEMAINES « HJ21 »

12H00
12H30

Salle de repos
Rez-de-chaussée
**Repas fourni
par la clinique**

HOSPITALISATION DE JOUR PRÉ-OPÉRATEUR

12H30
13H00

Atelier cuisine
Hôpital de jour
**Repas fourni
par la clinique**

HOSPITALISATION DE JOUR RÉCURRENTE

Axe « Alimentation »

12H00
12H30

Salle d'activité
Hôpital de jour
**Repas fourni
par la clinique**

HOSPITALISATION DE JOUR RÉCURRENTE

Équithérapie

12H00
12H30

**Centre équestre
du Pont Romain**

**Vous devez
apporter votre
repas tiré du sac**



Les repas sont préparés sur place,
adaptés par les diététiciens en cas de régimes particuliers.

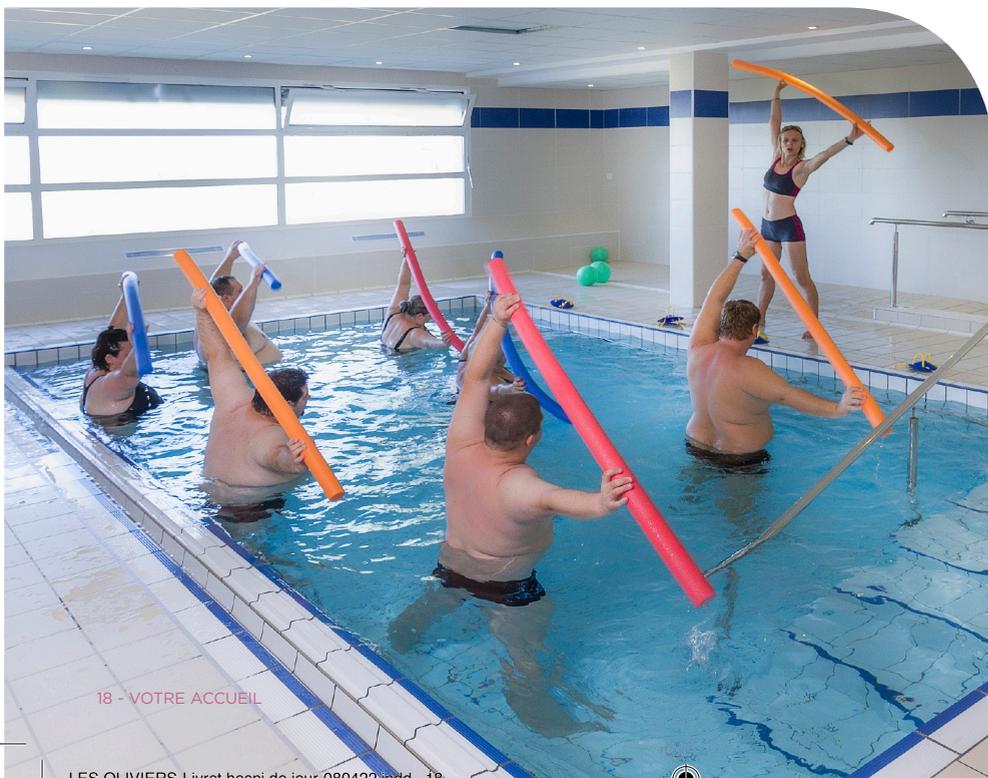


→ MÉDICAMENTS

La clinique ne fournit pas les médicaments aux patients d'hospitalisation de jour, cependant en cas de besoin, adressez-vous à l'infirmier(e) du service. Veuillez prendre votre traitement ainsi que votre lecteur glycémique si vous êtes diabétique.

→ TROUSSEAU À PRÉVOIR

- MASQUES CHIRURGICAUX
- 1 CONTENANT PERSONNEL POUR BOIRE PENDANT LES SÉANCES (MUG, TASSE, GOURDE...)
- VÊTEMENTS DE SPORT CONFORTABLES ET BASKETS POUR LES ACTIVITÉS PHYSIQUES
- BÂTONS DE MARCHÉ SI BESOIN
- SAC À DOS LÉGER
- MAILLOT DE BAIN
- BONNET DE BAIN (VENDU À L'ACCUEIL SI BESOIN)
- GRANDE SERVIETTE OU PEIGNOIR
- BLOC NOTE OU CAHIER, STYLOS POUR LES ATELIERS





RÈGLES À OBSERVER DANS LA VIE INTERNE DE L'ÉTABLISSEMENT

Vous êtes hospitalisé au sein de notre établissement. Vous vous engagez à respecter le règlement intérieur affiché dans le hall d'accueil de l'établissement.

→ HYGIÈNE



L'hygiène est un devoir envers soi-même pour le respect de tous. **L'hygiène dans une clinique est une priorité.** Outre les protocoles rigoureux que nous mettons en œuvre, la formation continue de notre personnel, notre devoir est aussi d'informer le patient et les visiteurs sur les règles de base d'hygiène à respecter. Une tenue correcte est exigée dans les locaux de la clinique.

→ RELATION AVEC LE PERSONNEL ET LES AUTRES PATIENTS

La plus grande courtoisie doit être la règle de part et d'autre. En cas de difficultés, veuillez en informer la Direction, le Directeur des soins ou un médecin.

→ DÉGRADATIONS

En cas de dégradation causée par vous-même ou un accompagnant, la Direction se réserve le droit de réclamer les frais de remise en état ou de remplacement.

→ ALIMENTATION



IL EST STRICTEMENT INTERDIT D'INTRODUIRE DE LA NOURRITURE. POUR CAS PARTICULIER VOUS RAPPROCHER DU SERVICE MÉDICAL.



ALCOOL/SUBSTANCES ILLICITES : IL EST STRICTEMENT INTERDIT D'INTRODUIRE TOUTES BOISSONS ALCOOLISÉES ET SUBSTANCES ILLICITES.

→ HORAIRES

Par égard pour les intervenants et les participants, les horaires (début-fin) des ateliers et des hospitalisations de jour doivent être respectés.

→ SÉCURITÉ INCENDIE

En situation d'incendie, il est important de conserver son calme et de suivre les indications du personnel. N'utiliser les sorties de secours qu'en cas d'urgence. Pour des raisons de sécurité, l'utilisation des multiprises et tout branchement électrique non validé par le service technique sont interdits dans les chambres.

→ ABSENCES

Sauf exception sur avis médical, vous devez participer à l'intégralité de la journée thématique à laquelle vous êtes inscrit(e). Toute absence doit faire l'objet d'un appel au secrétariat.

→ TABAC



Conformément au décret n°2006-1386 du 15 novembre 2006, et pour des raisons d'hygiène et de sécurité, **il est strictement interdit de fumer** dans les chambres et dans l'enceinte de l'établissement, y compris sur les terrasses. Toute personne qui ne respecte pas l'interdiction de fumer peut être appelée à écourter son séjour dans l'établissement. Pour les mêmes règles d'hygiène et de sécurité, **l'usage de la cigarette électronique est strictement interdit** dans les chambres ainsi que dans l'enceinte de l'établissement. Il est également interdit de fumer sur les balcons, la terrasse du salon et devant l'entrée des ambulances.

Vos droits



VOS INFORMATIONS

→ INFORMATIONS CONCERNANT VOTRE ÉTAT DE SANTÉ

L'ensemble des informations concernant votre état de santé vous sera délivré au cours d'un entretien individuel avec votre médecin sauf en cas d'urgence ou d'impossibilité (état d'inconscience, coma ou handicap mental). L'information concernant votre état de santé porte sur :

- les différentes investigations proposées,
- les traitements ou actions de prévention, leur utilité, leur urgence, leurs conséquences,
- les risques fréquents ou graves normalement prévisibles,
- les autres solutions possibles et les conséquences prévisibles en cas de refus,
- les risques nouveaux identifiés postérieurement à l'exécution des actes.

Vous prenez, avec le médecin, et suivant les informations qui vous ont été fournies, les décisions concernant votre santé. Votre consentement est requis et vous pouvez le retirer à tout moment.

→ VOTRE DROIT D'ACCÈS AU DOSSIER MÉDICAL

(Cf. articles L.1111-7 et R.1111-9 du code de la santé publique.)

Un dossier médical est constitué au sein de l'établissement. Il comporte toutes les informations de santé vous concernant. Il vous est possible d'accéder à ces informations, en faisant la demande écrite auprès de la direction, accompagnée d'une photocopie de votre pièce d'identité. Elles peuvent vous être communiquées soit directement, soit par l'intermédiaire d'un médecin que vous choisissez librement. Vous pouvez également consulter sur place votre dossier, avec ou sans accompagnement d'un médecin, selon votre choix.

Les informations contenues dans votre dossier médical ne peuvent être mises à votre disposition **avant un délai minimum de 48 heures** après votre demande et **au plus tard dans les huit jours**. Si toutefois les informations datent de plus de cinq ans, ce délai est porté à deux mois. Si vous choisissez de consulter le dossier sur place, cette consultation est gratuite. Si vous souhaitez obtenir copie de tout ou partie des éléments de votre dossier, les frais de reproduction et d'envoi sont à votre charge. Votre dossier médical est conservé pendant vingt ans à compter de la date de votre dernier séjour. Si vous souhaitez en savoir plus sur les règles d'accessibilité à votre dossier médical, une fiche informative est à votre disposition à l'accueil.

→ MODALITÉS D'ACCÈS AU DOSSIER ADMINISTRATIF

LE SECRÉTARIAT
EST OUVERT DE

9H À 12H

ET DE

14H À 18H

DU LUNDI AU VENDREDI.

→ PROTECTION DE VOS DONNÉES PERSONNELLES

Dans le cadre de votre prise en charge au sein de la clinique nous vous informons que le recueil des données à caractère personnel vous concernant est essentiel à la gestion de votre séjour. Ces données font l'objet de collectes et de traitements par les professionnels de la clinique et du Groupe Oc Santé.

Pour assurer la continuité de votre prise en charge, les professionnels de la clinique peuvent être amenés à échanger informatiquement des données à caractère personnel vous concernant grâce à une Messagerie de Santé Sécurisée. En tant que responsable de ces traitements, la clinique s'engage à les réaliser dans le strict respect des textes applicables en la matière (*Loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés et Règlement européen 2016/679 du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données*).

Vous disposez d'un droit d'accès aux informations, de rectification, d'oubli et de limitation de transmission de vos données. Si vous souhaitez obtenir plus d'informations sur le traitement de vos données personnelles, connectez-vous sur le site www.cl-les-oliviers.fr, « rubrique RGPD - données personnelles ».

Vos données de santé sont référencées à l'aide de votre Identifiant National de Santé (INS) et traitées dans le Système d'Information Hospitalier géré par le groupe Oc Santé (obligation légale articles L.1111-8-1, R.1111-8-1 et suivants du code de la santé publique). Ce traitement a pour finalité de permettre votre identification certaine, en vue d'assurer votre prise en charge dans les meilleures conditions. Vous ne disposez pas en revanche du droit de vous opposer au référencement de vos données de santé à l'aide de l'INS (Cf. article R. 1111-8-5 du code de la santé publique).

→ VIA TRAJECTOIRE®

Sur les préconisations du schéma régional de l'organisation des soins arrêté par l'Agence Régionale de Santé, l'établissement utilise le logiciel de santé **ViaTrajectoire®** qui est déclaré auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés et offre une aide à l'orientation des personnes qui sont à la recherche d'une solution de suite de soins (soins de suite et réadaptation et hospitalisation à domicile). Les données nominatives concernant les patients pour lesquels une demande d'admission est créée dans **ViaTrajectoire®** font l'objet d'un enregistrement.

→ RESPECT DE LA CONFIDENTIALITÉ

Vous pouvez demander que votre présence dans l'établissement ne soit pas divulguée à des tiers extérieurs en le signalant au bureau des entrées dès votre arrivée.

DIRECTIVES ANTICIPÉES

(Cf. article L.1111-11 du code de la santé publique.)

Toute personne majeure peut rédiger des directives anticipées pour le cas où elle serait un jour hors d'état d'exprimer sa volonté. Ces directives anticipées expriment la volonté de la personne relative à sa fin de vie en ce qui concerne les conditions de la poursuite, de la limitation, de l'arrêt ou du refus de traitement ou d'acte médicaux.

À tout moment et par tout moyen, elles sont révisables et révocables. Si vous souhaitez que vos directives soient prises en compte, remettez-les au médecin qui va vous prendre en charge au sein de l'établissement. Si vous souhaitez en savoir plus sur les directives anticipées, une fiche informative est à votre disposition à l'accueil.

PERSONNE DE CONFIANCE

(Cf. article L.1111-6 du code de la santé publique.)

“ *Toute personne majeure peut désigner une personne de confiance qui peut être un parent, un proche ou le médecin traitant, et qui sera consultée au cas où elle-même serait hors d'état d'exprimer sa volonté et de recevoir l'information nécessaire à cette fin.* ”

Cette désignation est faite par écrit. Elle est révocable à tout moment. Si le malade le souhaite, la personne de confiance l'accompagne dans ses démarches et assiste aux entretiens médicaux afin de l'aider dans ses décisions. Lors de votre admission, il vous est demandé de désigner par écrit une personne de confiance dans les conditions prévues à l'alinéa précédent.

Cette désignation est valable pour la durée de l'hospitalisation, mais vous pouvez la modifier à tout moment. Il vous sera également demandé le nom d'une personne à prévenir en cas de besoin. Cette personne peut être ou non la même personne que la personne de confiance. Si vous souhaitez en savoir plus sur la personne de confiance, une fiche informative est à votre disposition à l'accueil.

CULTE

Vous pouvez à tout moment demander la présence d'un représentant de votre confession religieuse auprès du directeur des soins et pendant son absence à l'infirmier(e) ou à l'accueil.

PSYCHOLOGUE

Votre médecin référent décidera de votre prise en charge par la psychologue de la clinique si cela relève de votre projet de soins personnalisé.



VOTRE SATISFACTION

→ ÉVALUATION DE VOTRE SATISFACTION



La qualité des conditions d'accueil et de séjour dans l'établissement étant une de nos priorités, nous mettons à votre disposition un « **Questionnaire d'appréciation du séjour** » afin de nous faire part de vos impressions, critiques et suggestions.

Nous vous remercions de compléter ce questionnaire au moment de votre sortie et de le déposer à la réception lors de votre départ. Vos réponses sont transmises à la direction et font l'objet d'un traitement statistique en continu.

→ DISPOSITIF E-SATIS

Lors de votre admission, il vous sera demandé de nous communiquer votre adresse mail. Deux à trois semaines après votre sortie, vous recevrez un mail vous invitant à compléter le questionnaire e-satis en ligne afin d'exprimer votre niveau de satisfaction. Si vous ne disposez pas d'une adresse mail, vous pouvez communiquer l'adresse mail de l'un de vos proches.

Afin de répondre au mieux à vos attentes, votre avis est important. Nous vous remercions de bien vouloir prendre quelques minutes, lors de votre séjour et une fois de retour à votre domicile, afin de répondre à ces enquêtes de satisfaction **qui nous permettent d'améliorer toujours plus la qualité de nos services.**



Charte de la personne hospitalisée

Circulaire N°DHOS/E1/DGS/SD1B/SD1C/SD4A/2006/90 du 2 mars 2006 relative aux droits des personnes hospitalisées et comportant une charte de la personne hospitalisée.

1. Toute personne est libre de choisir l'établissement de santé qui la prendra en charge, dans la limite des possibilités de chaque établissement. Le service public hospitalier est accessible à tous, en particulier aux personnes démunies et, en cas d'urgence, aux personnes sans couverture sociale. Il est adapté aux personnes handicapées.
2. Les établissements de santé garantissent la qualité de l'accueil, des traitements et des soins. Ils sont attentifs au soulagement de la douleur et mettent tout en œuvre pour assurer à chacun une vie digne, avec une attention particulière à la fin de vie.
3. L'information donnée au patient doit être accessible et loyale. La personne hospitalisée participe aux choix thérapeutiques qui la concernent. Elle peut se faire assister par une personne de confiance qu'elle choisit librement.
4. Un acte médical ne peut être pratiqué qu'avec le consentement libre et éclairé du patient. Celui-ci a le droit de refuser tout traitement. Toute personne majeure peut exprimer ses souhaits quant à sa fin de vie dans des directives anticipées.
5. Un consentement spécifique est prévu, notamment, pour les personnes participant à une recherche biomédicale, pour le don et l'utilisation des éléments et produits du corps humain et pour les actes de dépitage.
6. Une personne à qui il est proposé de participer à une recherche biomédicale est informée, notamment, sur les bénéfices attendus et les risques prévisibles. Son accord est donné par écrit. Son refus n'aura pas de conséquence sur la qualité des soins qu'elle recevra.
7. La personne hospitalisée peut, sauf exceptions prévues par la loi, quitter à tout moment l'établissement après avoir été informée des risques éventuels auxquels elle s'expose.
8. La personne hospitalisée est traitée avec égards. Ses croyances sont respectées. Son intimité est préservée ainsi que sa tranquillité.
9. Le respect de la vie privée est garanti à toute personne ainsi que la confidentialité des informations personnelles, administratives, médicales et sociales qui la concernent.
10. La personne hospitalisée (ou ses représentants légaux) bénéficie d'un accès direct aux informations de santé la concernant. Sous certaines conditions, ses ayants droit en cas de décès bénéficient de ce même droit.
11. La personne hospitalisée peut exprimer des observations sur les soins et sur l'accueil qu'elle a reçus. Dans chaque établissement, une commission des relations avec les usagers et de la qualité de la prise en charge veille, notamment, au respect des droits des usagers. Toute personne dispose du droit d'être entendue par un responsable de l'établissement pour exprimer ses griefs et de demander réparation des préjudices qu'elle estimerait avoir subis dans le cadre d'une procédure de règlement amiable des litiges et/ou devant les tribunaux.

Le texte intégral de cette charte est disponible à votre demande, auprès de la surveillante du service. Il existe également en différentes langues à l'accueil de l'établissement et aux urgences.

Charte de la personne en situation de handicap

→ UNIS POUR L'ACCÈS À LA SANTÉ DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

CHARTÉ ROMAIN JACOB

La charte Romain Jacob pour l'accès aux soins des personnes en situation de handicap en France a fait l'objet d'une réflexion organisée et fédérée par le **groupe MNH** (Mutuelle Nationale des Hospitaliers), regroupant l'ensemble des acteurs nationaux du soin et de l'accompagnement.

Sous le haut parrainage de l'Académie Nationale de Médecine



VALORISER L'IMAGE QUE LA PERSONNE EN SITUATION DE HANDICAP PERÇOIT D'ELLE-MÊME



COORDONNER LE PARCOURS DE SANTÉ



VALORISER L'ACCOMPAGNEMENT



FACILITER ET DÉVELOPPER L'ACCÈS AUX SOINS AMBULATOIRES



EXPRIMER LES BESOINS



AMÉLIORER LA RÉPONSE AUX URGENCES MÉDICALES



INTÉGRER LA SANTÉ AU PARCOURS DE VIE DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP



FACILITER LE RECOURS AUX TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION



CONSTRUIRE UNE CULTURE PROFESSIONNELLE COMMUNE



METTRE EN ŒUVRE ET ÉVALUER LA PRÉSENTE CHARTE

L'intégralité de cette charte est disponible sur www.solidarites-sante.gov.fr

**18 ÉTABLISSEMENTS
REGROUPANT
PLUS DE
70 SPÉCIALITÉS**

MÉDECINE-CHIRURGIE

Clinique du Millénaire (Montpellier - 34)

Clinique Mont-Louis (Paris 11^e)

Clinique Paris-Bercy (Charenton-Le-Pont - 94)

MÉDECINE-CHIRURGIE-OBSTÉTRIQUE

Polyclinique Saint-Roch (Montpellier - 34)

Clinique Clémentville (Montpellier - 34)

SOINS DE SUITE ET DE RÉADAPTATION

Clinique Bourgès (Castelnaud-le-Lez - 34)

Rééducation neurologique

Clinique Plein Soleil (Montpellier - 34)

Soins de suite polyvalents

Clinique Fontfroide (Montpellier - 34)

Rééducation de l'appareil locomoteur, réadaptation cardiaque, EVC-EPR

Clinique Les Oliviers (Gallargues-le-Montueux - 30)

Soins de suite polyvalents, Réadaptation nutritionnelle, Soins de suite pour la personne âgée polypathologique

PSYCHIATRIE

Clinique Stella (Vérargues - Entre-Vignes - 34) - Psychiatrie

Clinique La Pergola (Béziers - 34) - Psychiatrie

Clinique Saint-Martin de Vignogoul (Pignan - 34)

Psychiatrie

Clinique Saint-Antoine (Montarnaud - 34)

Psychiatrie de l'adulte à partir de 50 ans,
Psychiatrie de la personne âgée

HÉBERGEMENT DE PERSONNES ÂGÉES

Les Glycines (Montpellier - 34) - EHPAD

Les Lavandes (Florensac - 34) - EHPAD

Les Terrasses des Glycines (Montpellier - 34)

Résidence senior

Retraite Renaissance (Montady - 34) - EHPAD

HOSPITALISATION À DOMICILE

Home Santé (Montpellier - 34)



Oc Santé

www.oc-sante.fr



CLINIQUE LES OLIVIERS
Soins de suite polyvalents
Réadaptation nutritionnelle
Soins de suite gériatriques

Cabassu
CS 50023 - 30660 Gallargues-le-Montueux

TEL 04 66 35 92 00
info@cl-les-oliviers.fr